



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier
« Cœur de quartier Bellecombe-Village »
Ecole Antoine Rémond
Mercredi 21 janvier 2015 18h30 - 20h

Comme décidé lors du dernier conseil de quartier, cette réunion s'est tenue à l'**école Antoine Rémond**, dans le quartier Bellecombe, pour susciter la participation de plus d'habitants. De fait, 11 habitants sont présents, en plus de Mme Nicole Graziani (adjointe du 6ème ardt en charge de la petite enfance et des associations) et de Mr. Jean Michel Duvernois (adjoint au maire du 6ème ardt en charge de la démocratie de proximité et des affaires scolaires), Luc Lafond (adjoint au maire du 6ème ardt en charge des relations avec les habitants, de la tranquillité publique, du stationnement et de l'occupation du domaine public) et Xavier Simon (adjoint au maire du 6ème ardt en charge du sport, de la jeunesse et de l'insertion). Nous accueillons également M. Rousset, journaliste au Progrès chargé notamment du quartier Bellecombe, qui nous gratifiera d'un important article d'une demi page dans l'édition du vendredi 22 janvier.

Sont présents deux membres de l'association Com'Expression qui anime notamment les activités périscolaires de l'école A. Rémond. Il est rappelé que normalement le Conseil de quartier n'est pas appelé à réunir les représentants d'associations en tant que tels (d'où l'absence de Mme Avid, présidente du CIL Bellecombe), mais que des membres d'associations peuvent bien sûr participer en leur nom propre, en tant qu'habitant. Les associations trouvent à s'exprimer plutôt dans le cadre du CCA6 (Conseil de coordination des Associations du 6ème ardt) ou du CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement).

La réunion commençant par un tour de table de présentation, Jean Michel Duvernois prend la parole pour donner quelques **informations de la mairie du 6ème** :

- Il est rappelé le rôle centralisateur du « point conseil » situé en mairie du 6ème, et qui doit être contacté pour signaler tout problème (tag, mobilier urbain, etc.), tout événement et tout point positif observés dans le quartier par les habitants et les membres du Conseil de quartier, qualifiés « d'habitants veilleurs ». Contact : tel : 04 72 83 15 38, e-mail : Gu.mairie6@mairie-lyon.fr

- Le Forum des habitants se tient deux fois par an, en janvier et en juin, sous l'animation de Luc Lafond, qui reçoit alors les doléances des habitants, les demandes précises, éventuellement les pétitions et remarques particulières. Le dernier du 12 janvier a accueilli de nombreux participants. Il faut le différencier du conseil de quartier, qui est plutôt une force de proposition et de projets collectifs.

- Il est rappelé que la voirie et la propreté sont un axe prioritaire de la mairie du 6ème, sous la responsabilité de Marc Laupies, adjoint au maire sur ces questions. Les conseils de quartier peuvent y être associés, comme dans cet autre CQ de l'arrondissement qui a fait un état des lieux des trottoirs qui a servi de base à des actions de la mairie. Un appel à projet a d'ailleurs été déposé par la mairie du 6ème dans le cadre des APICQ (Appels à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier) de la mairie centrale, qui peuvent financer des projets locaux jusqu'à 5.000 euros. Il s'agirait en l'occurrence de mener une opération

« Terrasses propres » afin de sensibiliser commerçants et clients sur la propreté des trottoirs et des terrasses, avec remise d'un prix (le cendrier d'or).

Sur le sujet de la Propreté une commission pérenne inter Cœur de Quartier est proposée. Les conseillers de quartier intéressés doivent s'inscrire sur la feuille qui circule dans l'assemblée.

- Sont rappelées également les expositions temporaires en cours dans les locaux de la mairie du 6ème (photos de roses dans le cadre de la future Fête de la rose, exposition sur l'olivier comme trait d'union culturel des mondes méditerranéens, conférence sur les tapis persans)

- Sont rappelées la prochaine réunion de la mairie du 6ème sur les modes de garde dans l'arrondissement,

- Diverses discussions et remarques accompagnent ces présentations. Sont distribués également divers documents : agenda de la mairie du 6ème, plaquette de présentation des conseils de quartier.

La parole est donnée aux animateurs du conseil, MM. Chabrot et Polette. Sont très rapidement identifiés deux points sujets d'action :

- la pose d'un **panneau d'affichage** sous clef dans un endroit stratégique du quartier afin d'y mettre les informations de la mairie du 6ème, de la vie du quartier et du Conseil de quartier. Est proposé que chacun prenne des photos des lieux envisagés et fasse des propositions en vue du prochain conseil de quartier (ex : mur latéral de l'école A. Rémond, angle de la rue Germain-Bellecombe, grilles du parc des Charmettes...). Jean Michel Duvernois s'engage à soutenir l'initiative.
- La mise en place d'un « **diagnostic en marchant** » permettant de faire le point sur les trottoirs et autres problèmes de mobilier urbain (plaques des noms de rue, plaques de signalisation, dégradations de mobiliers, tag, etc.). M. Bucklet propose de coordonner ce diagnostic qu'il peut faire également par lui-même, lorsqu'il réside effectivement à Lyon.

M. Chabrot propose alors de mettre en place une **boîte mail** du conseil de quartier (qui sera d'ailleurs : bellecombe.village@gmail.com), qui permettrait d'échanger entre les membres, de centraliser les informations, et de communiquer avec les habitants. Jean Michel Duvernois précise qu'une **page dédiée aux documents officiels** des conseils est en construction sur le site de la mairie. Il rappelle à ce propos que se tiendra prochainement une réunion du **bureau des conseils de quartier** comprenant les 4 animateurs des 4 conseils de quartier du 6ème arrdt (3 réunions par an).

Quelques **débats** sont rapidement esquissés à propos de la **rénovation de la blanchisserie des HCL**, qui devrait donner lieu à consultation au vu des différents projets envisagés. Les membres du conseil convergent pour estimer qu'il faudrait profiter de cette opération pour doter le quartier d'une **maison des associations** ou d'une **salle commune** permettant aux habitants et associations d'y tenir leurs réunions et actions, comme le Conseil de quartier par exemple. Le quartier est en effet cruellement sous doté en équipements municipaux et lieux de cette nature.

Sont rappelées les dates des **prochains conseils de quartier** fixées par M. Duvernois : le mercredi 25 février, 18h30 et le jeudi 9 avril, 18h30, pareillement à l'école A. Rémond.

La réunion se termine à 20h